

Décret n° 2024-2903 du 26 décembre 2024.

M. **VILLARECCI (Paul Emmanuel)**, de nationalité italienne, né le 8 mars 1970 à Pantin en France, fils de **Franco VILLARECCI** et de **Jeanne BEGUIER VILLARECCI**, marié, père d'un (1) enfant, architecte, domicilié au n° 234, rue de la Musique tambourinée, arrondissement 3 Poto-Poto, à Brazzaville, est naturalisé Congolais.

M. **VILLARECCI (Emmanuel Paul)** est assujetti aux dispositions de l'article 33 de la loi n° 35-61 du 20 juin 1961.

L'intéressé conserve sa nationalité d'origine conformément à la loi n° 32-2011 du 3 octobre 2011.